Nations Unies S/2016/1089

# Conseil de sécurité

Distr. générale
28 décembre 2016

Original : français

## Lettre datée du 19 décembre 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, le communiqué publié par le Président en exercice de l'Union africaine, Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, pour soutenir les décisions de la cinquantième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, tenue à Abuja le 17 décembre 2016, en vue d'une transmission rapide, ordonnée et pacifique du pouvoir aux nouvelles autorités gambiennes (voir annexe).

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent adjoint,
Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Gorgui **Ciss**

16-23084 (F) 040117 040117

Merci de recycler

# Annexe à la lettre datée du 19 décembre 2016 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais]

## Communiqué de presse

### Le Président en exercice de l'Union africaine appuie sans réserve les décisions prises lors du Sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en vue d'une transmission rapide, ordonnée et pacifique du pouvoir aux autorités gambiennes

*Le 19 décembre 2016*

Le Président en exercice de l'Union africaine, Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, continue de suivre avec attention l'évolution de la situation post-électorale en Gambie.

Rappelant les déclarations faites par le Conseil de paix et de sécurité les 6 et 12 décembre 2016, le Président en exercice de l'Union africaine réaffirme l'impérieuse nécessité d'une transmission ordonnée et pacifique du pouvoir au futur président de la Gambie, en application des dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

Le Président en exercice de l'Union africaine demande une fois de plus au président sortant, Yahya Jammeh, de faciliter une transmission harmonieuse du pouvoir au Président récemment élu de la Gambie, Adama Barrow, conformément à la volonté du peuple de ce pays, et prie de nouveau les forces de défense et de sécurité gambiennes de respecter scrupuleusement la Constitution et l'état de droit.

Le Président en exercice de l'Union africaine félicite à cet égard la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour la position de principe qu'elle a adoptée sur la situation en Gambie. Par ailleurs, il exprime le soutien inconditionnel de l'Union africaine aux décisions de la cinquantième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, tenue à Abuja le 17 décembre 2016, y compris celle de prendre toutes les actions nécessaires pour garantir le respect de la volonté du peuple gambien. Il salue également l'esprit d'initiative et l'engagement dont a fait preuve Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la Conférence de la CEDEAO et Présidente du Libéria, en vue d'une transmission ordonnée et pacifique du pouvoir en Gambie.

Le Président en exercice de l'Union africaine réaffirme que l'Union africaine est disposée à poursuivre et à intensifier les efforts de coordination engagés avec la CEDEAO et l'Organisation des Nations Unies, de manière à faciliter une transmission rapide et ordonnée du pouvoir au futur président, et notamment à apporter son plein appui au Président Muhammadu Buhari dans ses fonctions de Médiateur de la CEDEAO en Gambie.